

Offre d'emploi en contrat d'apprentissage – Sept. 2021

DITE/service ingénierie territoriale

Intitulé du poste : Chargé de développement d'un observatoire de l'accessibilité aux services en Maine-et-Loire

Formation envisagée par l'apprenti :

- Master 1- 2 = Géomatique appliquée aux territoires
- SIG/géomatique

Le maître d'apprentissage sera :

Florence Mougel (chargée de mission « connaissance des territoires » au service ingénierie territoire pour la partie métier)
Marine Lesage (chef du service ingénierie territoriale pour le lien pédagogique)

Présentation des motivations du maître d'apprentissage :

L'ingénierie territoriale consiste à mobiliser les compétences et les ressources départementales, au service des territoires. Cette compétence de solidarité territoriale, légitimée par la loi NOTRE de 2015, s'est concrétisée dans le projet de mandature « Anjou 2021, réinventons l'avenir ».

Pour le Département, il s'agit de passer d'une logique de guichet à une logique d'accompagnement des projets, et ainsi d'aider les territoires dans leur projet de développement local et territorial. L'objectif est d'apporter un réel service aux territoires, dans un souci d'efficacité de l'action publique, fondée sur le principe d'une gratuité de l'intervention.

Le service ingénierie territoriale s'est structuré en conséquence à travers 3 grandes missions :

- **Mission études, prospectives et mobilité :**
 - *Schémas transversaux (SDAASP, SDUSN ...)*
 - *Connaissance des territoires*
 - *Animation de la politique départementale de la mobilité*
- Mission d'accompagnement des territoires (communes, EPCI...) réparties en secteur géographique d'intervention Ou à l'échelle départementale pour l'ingénierie sociale (assistance aux projets sociaux et gérontologiques)
 - *Portage des politiques départementales dans les documents d'urbanisme*
 - *Portage des politiques départementales de l'habitat*
 - *Missions d'assistance et d'ingénierie (analyse du besoin, accompagnement de projet...)*
- Mission d'animation du réseau « Anjou ingénierie territoriale » :
 - *Événements (journées techniques, rencontres ...)*
 - *Co-animation des rencontres*
 - *Support de communication du réseau AIT*

La mission d'étude et prospective nécessite un appui pour préfigurer et développer un observatoire de l'accessibilité aux services, en lien, d'une part, avec le schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public, et d'autre part, en lien avec la connaissance des territoires, mission qui vise à développer des observatoires thématiques.

Entre décembre 2019 et mai 2020, le Département et le laboratoire ESO (université d'Angers), ont convenu d'un stage commun, afin d'appréhender la faisabilité et les modalités de mise en œuvre d'un observatoire de l'accessibilité aux services en Maine-et-Loire. L'objet de l'apprentissage serait de poursuivre les travaux engagés dans ce sens et de développer ledit observatoire.

Durée du contrat :

1 an

Missions confiées :

Développer un observatoire de l'accessibilité aux services à l'échelle du Maine-et-Loire :

- Analyse des besoins & préfiguration d'un observatoire de l'accessibilité (reprise de la bibliographie existantes, approfondissement, collecte d'informations, des données...)

- Constitution et structuration de la donnée (dont périodicité de mise à jour, sources, ...)
- Collecte et traitement des données
- Veille et développement de nouveaux outils/modules en matière de SIG (calcul de distance-temps, ...)
- Traitement et analyse de l'informations

Appui ponctuel auprès des chargées de mission en appui aux territoire sur l'élaboration de pré-diagnostics, cartographies...

Modalités d'accompagnement de l'apprenti :

- Affectation de l'apprenti dans le service Ingénierie territoriale
- Accueil par le Directeur, le chef de service, de la chargée de mission « connaissance des territoires » et de la chargée d'étude (en charge du suivi et de l'animation du Schéma départementale d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics) lors de la prise de fonctions
- Présentation des activités et de l'équipe du service, et des missions qui lui seront confiées avec les modalités de réalisation (objectifs et conditions de mise en œuvre)
- Mise en place d'un lien avec l'enseignant chargé de suivi de l'apprenti avec le souhait de faire un bilan au minimum au bout de six mois

Lieu de travail :

Hôtel du Département - Angers